

Assemblée générale du 12 avril 2024
mode hybride

Ouverture

1. Constatation du quorum

Christophe De Blois-Richer constate le quorum à 17h05.

2. Praesidium

a. Président

Kevin Quentin Njingun Ngango propose **Christophe De Blois-Richer** à la présidence.

Samuel Nanseu appuie.

Aucune demande de discussion

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

b. Secrétaire

Raymond Tchassem propose **Kay Gagné** au secrétariat

Patrick Noué appuie.

Aucune demande de discussion

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Christophe De Blois-Richer procède à la lecture de l'ordre du jour.

Patricia Timoteo propose l'adoption

Pierre Agodjigbe appuie la proposition.

Kevin Quentin Njingun Ngango propose un nouveau point 5.1 : comité femmes, étudiants, étrangers, LGBTQ+.

Wendyam Carole Mireille Kabore appuie.

Kevin explique sa proposition.

Aucune demande de discussion

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Anne Desruisseaux propose l'ajout d'un point « Résolution de solidarité avec le peuple palestinien » au point 2.

Raphaëlle Théorêt et **Siwar Dbiche** appuient

Anne explique sa proposition

Aucune demande de discussion

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Jeremy Perazzelli propose un ajout d'un point sur les Conditions des auxiliaires d'enseignement et sur la grève de McGill au point 7.

Emmanuel Cuisinier appuie.

Aucune demande de discussion

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Mireille propose l'ajout d'un point présentation par le directeur de l'AFPC Montréal

Frédéric Boucher-Legault.

Kay appuie.

Aucune demande de discussion

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Kevin appuie l'ordre du jour amendé.

Olivier Kambere Kavulikirwa demande à retirer le point sur la Palestine.

Le président le déclare hors sujet.

Aucune demande de discussion.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Kevin propose le changement de la présidence à **Sébastien Paquette.**

Samuel Nanseu appuie.

Aucune demande de discussion.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Présentation du président de l'APC Montréal, Frédéric Boucher-Legault

- a. **Frédéric** explique le lien entre les sections locales de l'AFPC et le Conseil québécois.
- b. Ils existent plusieurs comités permanents qui sont à la recherche d'une personne pour représenter les chartes directes. SST : siège libre pour les chartes directes ; nomination par le VPAR (Yvon Barrière) ; frederic_b@hotmail.com. Il y a un minimum de 4 rencontres par année.
- c. L'AFPC offre un support à l'arbitrage, SST, aux négociations, et des fonds de grèves (75\$/jour).
- d. **Mireille** demande des détails sur le fonds de grèves en raison de la prochaine convention collective. **Frédéric** répond qu'il faut faire un minimum de 4hres de piquetage pour avoir accès au fonds de grève (40 Millions de \$ actuellement), et être membre en règle de l'AFPC. **Sébastien** souligne que le montant est de 53\$/jour pour un temps partiel. **Mireille** demande s'il faut être membre du SÉSUM ou bien avoir signé un contrat au moment de la grève. **Sébastien** lui répond qu'il faut avoir un contrat.

5. Appui à la Palestine

- a. **Anne Desruisseaux** présente sa résolution de demander un cessez-le-feu comme l'a fait le syndicat des professeurs de l'UdeM.
Anne propose la résolution.
Dave-Juno Robas appuie.
Emmanuel Cuisinier indique qu'il y a un débat semblable à McGill puisque l'université investit dans des fonds de guerre. Est-ce que c'est le cas à l'UdeM? **Anne** répond qu'il y a peu de transparence de la part de l'UdeM. Il est donc difficile de savoir où l'argent est investi puisque les sommes sont confiées à une tierce personne.
Aïda Benaguida ajoute que la liste des banques et compagnies d'investissement est disponible et que certaines banques sont impliquées d'une manière ou d'une autre dans le génocide. Il est toutefois impossible de confirmer/prouver/appuyer que les fonds de l'UdeM sont utilisés de cette manière.
- b. **Olivier Kambere Kavulikirwa** est inquiet de voir une priorisation et demande de plutôt s'investir dans de l'aide pour la République du Congo. **Sébastien** le déclare hors sujet

- c. **Mireille** demande ce que va faire le SÉSUM après la résolution. **Anne** répond que cela dépend du SÉSUM. Le but de la résolution est de faire pression sur l'administration de l'UdeM dans ses liens avec les universités israéliennes. **Sébastien** souligne que la résolution est une position politique. **Aïda** ajout que l'AFPC soutient déjà la cause et que le SÉSUM n'entrera pas en contradiction.
- d. **François Kajiramugabi** veut être fixé sur les positions politiques du SÉSUM puisque le cas de la République démocratique Congo est passé sous silence. Il demande si les textes fondateurs du SÉSUM soulignent un objectif politique.
- e. **Patrick Noué** demande qu'elles sont les implications des universités israélienne. **Anne** indique que 3 d'entre elles sont impliquées dans le développement d'armement et de technologies militaires, les camps d'entraînement pour soldats, et l'oppression du peuple palestinien.
- f. **Kevin Quentin Njingun Ngango** demande le vote.
Pour : 41 Contre : 1 Abstention : 2
Adopté à majorité

6. Ouverture du sondage lié à l'activité

- a. **Mireille** propose l'organisation d'une activité culturelle pour renouer les liens entre les membres.
Olivier Cayo appuie.
Emmanuel Cuisinier demande si cela est compris dans les fonds du SÉSUM. **Sébastien** lui répond que oui.
Kevin propose un amendement et propose l'organisation d'une activité culturelle pour renouer les liens entre les membres d'ici la fin juin.
Mireille appuie.
Les membres sont partagés entre utiliser les fonds pour faire des activités, pour créer des bourses, ou encore préféreraient ne pas les utiliser.
Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 10
Adoptée à l'unanimité.
Patricia Timoteo propose l'envoi d'un sondage fait par courriel afin d'éviter l'alourdissement d'une procédure

7. États Financiers

a. *Présentation des rapports annuels 2021-2022 et 2022-2023*

Samuel Nanseu fait la présentation des rapports annuels écrits par les différent.e.s responsables.

b. *Présentation des bilans 2022 et 2023*

Dave-Juno Robas fait la présentation des bilans financiers de 2022 et 2023.

c. *Présentation des rapports financiers 2022 et 2023*

Dave-Juno fait la présentation des rapports financiers de 2021-2022 et 2022-2023.

Dave-Juno propose l'adoption des bilans financiers 2022 et 2023.

Raymond Tchassem appuie.

Patrick Noué veut avoir accès au PV du CS qui accorde les sommes d'argent mentionnées dans les rapports.

Patricia Timoteo demande la question préalable.

Mathilde Bouliane appuie la question préalable.

Pour : 23 Contre : 1 Abstention :

Adoptée à majorité

Vote de la proposition d'adoption des rapports financiers 2022 et 2023

Pour : 24 Contre : 2 Abstention : 3

d. *Présentation et adoption du budget du SÉSUM 2023-2024*

Dave-Juno fait la présentation du budget 2023-2024 du SÉSUM.

Dave-Juno propose l'adoption du budget 2023-2024 du SÉSUM.

Mathilde Bouliane appuie.

Kevin fait un amendement à la proposition et demande l'ajout du comité étudiant.e.s étranger.ère.s au montant de 2999,99\$ et l'ajout d'un montant total de 2000\$ pour les activités internes.

Samuel Nanseu appuie.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Patrick Noué propose un amendement du budget pour

1. diminuer à 3000\$ au lieu de 5'300\$ les frais pour courriels et

2. diminuer à 710\$ au lieu de 1'710\$ les frais de location d'imprimante et
 3. diminuer à 3000\$ au lieu de 5'000\$ les frais d'informatique.
- Balkis Azaïez** appuie.

Patrick affirme que des plateformes de courriels sont moins dispendieuses et que le SÉSUM devrait acheter sa propre imprimante.

Raphael Timotéo : demande à battre la proposition d'amendement puisqu'un budget ne signifie pas que tout sera dépensé.

Emmanuel Cuisinier propose un sous-amendement et de mettre à 0\$ le budget des courriels ; et de mettre à 2000\$ les frais d'informatique.

Aucun appui. Le sous-amendement est non-reçu.

Proposition privilégiée : **Samuel Nanseu** propose qu'on limite le temps de parole à 2 minutes.

Raymond Tchassem appuie.

Olivier Kambere Kavulikirwa demande le vote.

Pour : 19 Contre : 1

Adoptée à majorité.

Patricia Timoteo demande la question préalable.

Emmanuel Rollin appuie.

Pour : 15 ; Contre : 1

Adoptée à majorité.

Vote de l'amendement

Pour : 7 Contre : 11 Abstention : 1

La proposition d'amendement est rejetée à majorité.

Emmanuel Cuisinier propose un amendement du budget pour matériel substantiel à 2'500\$ au lieu de 3'500\$.

Patrick Noué appuie.

Emmanuel Cuisinier soutient le tout en raison des critiques qui ont été évoquées lors du débat des états financiers 2022 et 2023.

Demande de vote

Pour : 8 Contre : 11 Abstention : 1

La proposition d'amendement est rejetée à majorité.

Vote de la proposition principale

Pour : 19 Contre : 1 Abstention : 4

Le budget est adopté à majorité

8. Élection des postes à pourvoir

a. *Responsable des délégué·e·s*

Kay Gagné fait la présentation du poste de responsable des délégué·e·s

Patrick Noué propose **Mireille Kabore** au poste de responsable des délégué·e·s.

Mireille Kabore appuie.

Raymond Tchassem propose **Kay Gagné** au poste de responsable des délégué·e·s.

Dave-Juno Robas appuie.

Kay Gagné refuse.

Mireille se présente.

Mireille est élue à la majorité.

b. *Responsable de la mobilisation*

Charaf M'Rabet fait la présentation du poste de responsable à la mobilisation.

Mireille propose **Charaf M'Rabet**.

Dave-Juno Robas appuie

Charaf M'Rabet accepte.

Charaf M'Rabet se présente.

Charaf M'Rabet est élu à la majorité.

c. *Responsable de la communication*

Mireille Kabore fait la présentation du poste de responsable à la mobilisation.

Patricia Timoteo se propose.

Mireille Kabore appuie.

Benz Ngwanga Bilam se propose.

Hana Ayedi appuie.

Emmanuel Cuisinier propose **Anne Desruisseaux**.

En raison de l'absence de la candidate, la proposition est rejetée.

Emmanuel Cuisinier propose **Balkis Azaïez**.

Patrick Noué appuie.

Balkis Azaïez accepte.

Fermeture de la période de candidature.

Balkis Azaïez se présente.

Benz Ngangwa se présente.

Patricia Timoteo se présente.

Benz Ngangwa est élu à la majorité.

d. *Délégué·e·s*

Emmanuel Rollin se propose comme délégué du département d'informatique.

Dave-Juno appuie.

Jérémy Walling se propose pour procuration comme délégué du département d'histoire.

Samuel appuie.

Kay Gagné se propose comme délégué.e du département de musicologie.

Samuel Nanseu appuie.

Mathilde Bouliane se propose comme déléguée du département d'école de biblioéconomie.

Béatrice Mathieu appuie.

Olivier Cayo se propose comme délégué du département de relations industrielles.

Kay Gagné appuie.

Élection des personnes élues.

e. *Responsable des comités d'appartenance*

i. Comité des femmes

Patrick Noué propose la candidature de **Claudine Umuhire**.

Samuel Nanseu appuie

Claudine Umuhire accepte.

Emmanuel Cuisinier propose **Patricia Timoteo**.

Mathilde Bouliane appuie.

Patricia Timotéo refuse la candidature

Claude Umuhire est élue par réclamation.

Kay Gagné demande la constatation du quorum.

Sébastien Paquette constate la fin du quorum à 22h25.

Olivier Cayo propose d'ajourner l'Assemblée Générale et qu'elle soit reprise à une date décidée par le Conseil Exécutif.

Patricia Timoteo appuie.

Pour : 20 Contre : 0

Adoptée à l'unanimité.

ii. Comité des étudiant·e·s étranger·ère·s

iii. Comité LGBTQIA2S+

Auxiliaires

5. Élection du comité de vérification financière

4. Adoption des procès-verbaux

6. Pause repas

7. Responsabilité en vertu de la loi 25

8. Ajout d'une journée fériée dans la convention collective

9. Résultats du sondage

10. Varia

11. Clôture